

SociologieS

Théories et recherches
Théories et recherches

Quand l'usine ferme

Des chômeurs âgés et l'État social comme ultime rempart ¹

PEDRO ARAÚJO

Résumés

Français English Español

Prenant appui sur une étude empirique menée auprès de chômeurs âgés d'une usine de Coimbra (Portugal) mise en faillite en 2011, cet article démontre que la perte d'emploi à un moment critique du parcours de vie et du parcours professionnel fonctionne comme un réducteur d'opportunité sur le marché de l'emploi qui, en se conjuguant à la fragilité ou même à l'absence de supports familiaux mobilisables par les chômeurs, amplifie la fonction protectrice de l'État social. L'analyse empirique identifie quelques limites à l'application acritique du modèle de régulation sociale du chômage familialiste pour l'ensemble des chômeurs des pays du sud de l'Europe.

When a factory closes: middle-aged unemployment and the Welfare State as last resort

Based on an empirical study of the unemployment experiences of middle-aged people who lost their jobs following the closing of a ceramic factory in Coimbra (Portugal), this article shows the extent to which unemployment at a critical moment of workers' personal and professional trajectories reduces the opportunities in the employment market and, when associated with the fragility or absence of mobilizable family resources, amplifies the protective function of the Welfare State. Our empirical evidence points out some of the limitations of the uncritical application of the familialism model of social regulation of unemployment to understand unemployment experiences in Southern Europe countries.

Cuando la fábrica cierra: desempleados de mediana edad y Estado social como último bastión

Apoyándose en el trabajo empírico realizado con desempleados de mediana edad de una fábrica de Coimbra (Portugal) que entró en quiebra en 2011, este artículo muestra que la pérdida de empleo en un momento crítico de la trayectoria vital y profesional reduce las oportunidades en el mercado de empleo que en conjunción con la fragilidad e incluso con la ausencia de apoyos familiares disponibles por los desempleados, amplía la función protectora del Estado social. El análisis empírico identifica algunas limitaciones de la aplicación acrítica del modelo familiarista de regulación social del desempleo para el conjunto de los desempleados de los países del sur de Europa.

Entrées d'index

Mots-clés : chômage, État social, Portugal, régulation sociale du chômage

Texte intégral

« Mais ne parlons pas de faits précis.
Personne maintenant ne s'intéresse plus aux faits.

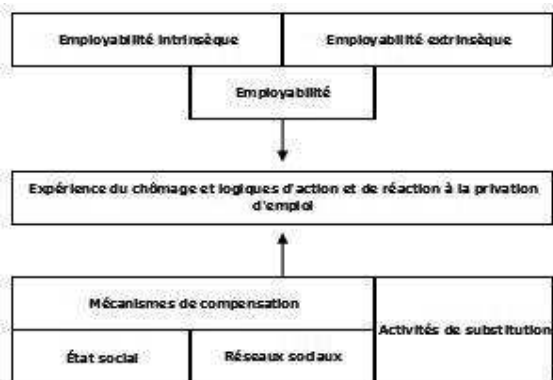
Ce ne sont que de simples points de départ pour l'invention et le raisonnement.
 Dans nos écoles on nous enseigne le doute et l'art d'oublier.
 Avant tout l'oubli de ce qui est personnel et localisé »
 Jorge Luis Borges (1983, pp 101-112)

- 1 Vingt-cinq octobre 2005. Coimbra, région Centre du Portugal. La situation : une réunion d'anciens travailleurs de l'usine de céramique Estaco. Quatre années se sont écoulées depuis la faillite de l'usine. Le temps suffisant pour rendre l'usine méconnaissable. Toute la machinerie a été emportée ; les installations vidées et vandalisées. De l'Estaco il ne reste qu'un squelette de ciment et de fer perdu dans une zone industrielle désertée.
- 2 L'Estaco pourrait se raconter en quelques lignes. Naissance, vie et mort. Une démographie de l'entreprise qui laisserait cependant échapper les vies qui se sont construites avec l'usine. Les vies qui, comme un écho, se prolongent au-delà de sa fermeture. L'histoire de l'Estaco n'est guère plus différente, plus significative, plus dramatique que celle d'autres « usines-fantômes ». Et, pourtant, pour toutes celles et tous ceux qui tentent de la raconter, celle-ci demeure une histoire personnelle ; histoires individuelles et histoire de l'usine s'entrelaçant pour tisser une vie.
- 3 Les gens vulnérables n'ont, effectivement, rien d'exceptionnel (Paperman, 2006). Certaines personnes, cependant, sont plus vulnérables aux exceptions. Leurs vies, comme leurs bonheurs, plus précaires, plus vulnérables aux accidents de parcours, aux trahisons du milieu. Au moment de la faillite de l'Estaco, la majorité des travailleurs étaient âgés de 45 à 60 ans, travaillaient à l'usine depuis 20 à 30 années, partageaient une faible scolarisation et une expérience de travail quasi limitée à l'Estaco ². À elles seules, ces simples lignes suffiraient pour dire à quel point la faillite de l'Estaco surgit à un moment critique de leurs parcours de vie et professionnel ³. La faillite de l'Estaco peut, ainsi, être considéré comme un événement de rupture qui transforme la relation à l'emploi en même temps qu'elle configure une relation particulière au chômage (Schnapper, 1994). Les anciens travailleurs intégreront, à présent, le groupe « problématique » des chômeurs âgés. « Trop vieux pour travailler » et « trop jeunes pour la retraite » ; pris entre deux temps et ne participant pleinement à aucun d'eux (Demazière, 2002 ; Cahuc, 2005 ; Rémillon, 2006 ; Barnay, 2008) ⁴. Une certaine façon d'inexistence qui se traduit en des modes particuliers d'affrontement de la situation de privation d'emploi et de gestion des protections étatiques et sociétales.

Grille de lecture des expériences du chômage

- 4 Pour l'analyse des expériences du chômage des anciens ouvriers, nous proposons une grille de lecture mettant en relation l'action croisée de l'employabilité et des mécanismes de compensation (Araújo, 2008) (Figure 1).

Figure 1. Grille de lecture des expériences de chômage



- 5 Didier Demazière propose de poser l'employabilité comme quelque chose qui ne résulte pas exclusivement des attributs individuels, mais aussi des contextes structurels dans lesquels les trajectoires se déroulent : « [L'employabilité] est donc chargée du poids du passé, mais résulte aussi d'événements qui affectent l'environnement socio-économique » (Demazière, 1995, p. 60). Il est ainsi possible de distinguer deux composantes articulées de l'employabilité qui correspondent à deux processus de construction/destruction de l'employabilité des chômeurs : l'employabilité intrinsèque, qui « résulte des trajectoires et des

caractéristiques des chômeurs » et l'employabilité extrinsèque, qui « dépend de l'environnement économique et des transformations du marché du travail, [et qui] résulte des déséquilibres d'emplois, des évolutions des normes d'emploi, des phénomènes de sélectivité » (*Ibid.*). Reprenant cette distinction, nous proposons une lecture des vécus du chômage et des logiques d'action des chômeurs non dissociée des trajectoires de vies et professionnelles et des espaces sociaux d'appartenance.

- 6 Les mécanismes de compensation renvoient aux protections assurées aux chômeurs – principalement par l'État – et aux supports mobilisables par les chômeurs – principalement par la famille – pour faire face à la privation d'emploi. La définition des mécanismes de compensation, sur lesquels nous nous attarderons un peu plus, s'inspire de l'étude comparative de Duncan Gallie et Serge Paugam (2000) sur les expériences du chômage en Europe.
- 7 En grandes lignes, Duncan Gallie et Serge Paugam partent de l'idée, proche de celle de Gøsta Esping-Andersen (1990), que la pluralité d'expériences du chômage résulte des effets différenciés des relations entre les structures : a) politique (l'État social) ; b) sociale (les protections familiales et de proximité) ; et c) économique (le marché). L'objectif consiste à identifier les effets de ces « facteurs de régulations du chômage » qui, en interaction, sont à l'origine de différents « modèles de régulation sociale du chômage » : le modèle familialiste (pays du sud de l'Europe), le modèle public individualiste (pays scandinaves) et le modèle de responsabilité partagée (Grande-Bretagne, Allemagne et France).
- 8 Pour classer les régimes de protection, Duncan Gallie et Serge Paugam ont recours à la sphère de protection étatique liée aux protections en cas de perte d'emploi et, tout particulièrement, à son effet sur la privation financière. Les auteurs identifient, au niveau européen, quatre types de régime de protection : 1) le régime sous-protecteur (*sub-protective*) ; 2) le régime libéral (*liberal-minimal*) ; 3) le régime appuyé sur l'emploi (*employment-centered*) ; et 4) le régime universel (Gallie & Paugam, 2000b, p. 352).
- 9 Le type de régime le plus proche des pays du sud de l'Europe (Portugal, Grèce, Italie et Espagne) est défini comme sous-protecteur et repose sur les caractéristiques suivantes : l'accès aux protections dépend fortement de la participation au marché du travail ; le nombre de bénéficiaires est, donc, plus limité ; les prestations sont minimales ; et il y a un investissement résiduel en politique d'activation. Selon les auteurs, ce sont ces caractéristiques qui font du régime sous-protecteur celui aux plus fortes probabilités d'être à l'origine de difficultés financières pour les chômeurs et d'augmentation de la période de chômage (Gallie & Paugam, 2000a, p. 5).
- 10 Le second facteur de régulation sociale du chômage se rapporte aux protections sociétales – solidarité familiale et de proximité– et soulève la question de savoir si le chômage s'accompagne d'un affaiblissement, ou même d'une fracture des réseaux sociaux des chômeurs, produisant un effet d'isolement qui restreint l'accès à diverses formes de soutiens (matériels, émotionnels, d'informations sur des opportunités d'emploi, etc.). Duncan Gallie et Serge Paugam proposent trois modèles permettant de découper les fonctions et responsabilités attribuées aux familles. Le modèle dans lequel s'inclut le Portugal est celui de la dépendance intergénérationnelle élargie (*extended dependence model*)⁵, qui garantit aux membres de la famille une protection minimale (*Ibid.*, p. 16). Pour les pays du sud de l'Europe, la famille apparaît comme une alternative à l'État social. En cas de chômage, les lacunes de protections ouvertes par le régime sous-protecteur se voient compensées par l'action de la « société-providence », ce qui rapproche le Portugal du modèle de régulation sociale du chômage familialiste⁶.
- 11 Toutefois, au Portugal, contrairement au postulat de l'existence d'une forte « société-providence », les familles ne détiennent nullement des capacités égales de soutien (Vasconcelos, 2005 ; Wall, 2005 et 2007), ce qui, dans certains contextes sociaux, résulte en une totale inefficacité de ladite « société-providence » (Hespanha & Portugal, 2002). Sous-jacents à l'inclusion des protections sociétales dans notre grille de lecture se trouvent donc l'intérêt de savoir si ces solidarités existent réellement pour les chômeurs aux profils de ceux de l'Estaco, comment elles fonctionnent et quels sont les enjeux qui leur sont associés.
- 12 Finalement, suite à la réalisation d'entretiens exploratoires révélateurs de la place *quasi* marginale que le marché tend à occuper dans les attentes des chômeurs, à la différence du modèle de Duncan Gallie et Serge Paugam, notre grille de lecture des expériences du chômage a favorisé les activités de substitution. Les activités de substitution permettent de saisir le côté actif des chômeurs, de saisir leurs stratégies individuelles pour affronter la privation d'emploi. Ces stratégies dépendent fortement des marges de manœuvre individuelles et se jouent dans un espace social concret qui agit, également, autant sur leurs

possibilités que sur leurs limitations. Trois types d'activités de substitution ont été privilégiées : i) celles qui peuvent être réalisées en marge du marché du travail (le travail non déclaré, entendu comme toute activité rémunérée de nature légale, mais non déclarée aux pouvoirs publics) (*European Commission, 2004*) ; ii) celles qui visent un investissement sur soi-même ayant pour but un retour différent sur le marché du travail (formation professionnelle, création de son propre emploi, etc.) ; et iii) celles qui consistent en un retour à des activités développées antérieurement en parallèle à l'activité principale.

L'usine Estaco : du travail à vie aux incertitudes du chômage

- 13 Ébauchées les grandes lignes de notre grille de lecture, revenons à l'Estaco. Fondée en 1946, l'Estaco produisait pour l'exportation et le marché national trois produits céramiques (carreaux, pavements et sanitaires), ce qui lui allouait une position sectorielle privilégiée, locale, nationale et même internationale. Les travailleurs situent unanimement l'origine des problèmes de l'usine au début des années 1990 et leur accentuation en 1995, lors de la présentation du premier plan de redressement de l'entreprise. À partir de là, l'histoire se précipite : un nouveau plan en 1997, des intéressés qui se rétractent en septembre 2001 et la faillite en octobre 2001. La faillite de l'Estaco est un long et dur processus qui s'étend sur six années. Un temps vécu sous le signe de l'incertitude et de l'appréhension quant aux destins de l'usine et, principalement, quant aux destins individuels. Les entretiens livrent des récits de « devoir accompli » et de fatigue due à une « vie de travail et de dévouement » se terminant par une « trahison ».
- 14 Les expériences du chômage des ex-travailleurs de l'Estaco doivent être lues à la lumière d'une trajectoire professionnelle profondément significative et marquante. Le chômage représente, au contraire, une nouveauté avec laquelle ils ont dû apprendre à vivre. Ce sera toujours par contraste avec la situation antérieure que seront jugés le présent et, bien sûr, le futur. Vivre au présent quand ils avaient un emploi chargé de passé et socle de ressources et de garanties pour le futur est l'élément le plus marquant du vécu du chômage des chômeurs de l'Estaco et celui qui marquera le plus leurs logiques d'actions d'affrontement de la privation d'emploi.
- 15 La fermeture de l'usine représente la fin d'un temps et le besoin de s'adapter à une nouvelle vie. Naturellement, les premières difficultés sont financières. Comme le montrent un grand nombre d'études empiriques, les difficultés vont, toutefois, beaucoup plus loin. Le chômage rompt avec les amitiés forgées à l'usine, marque la fin de certains projets et la difficulté de se projeter dans l'avenir, brise les habitudes acquises et déstructure les routines. Pour la majeure partie des personnes, la première année de chômage sera la plus difficile. C'est pendant cette année que les chômeurs de l'Estaco prennent progressivement conscience que le retour à l'usine est impossible et qu'il sera difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver un emploi similaire à celui qu'ils possédaient antérieurement. Le temps de l'Estaco est définitivement révolu. Face à cette évidence, commencent à devenir claires également les conditions objectives dont ils disposent pour faire face à la privation d'emploi et que deviennent visibles et lisibles les effets de l'érosion de leur employabilité.

Employabilité intrinsèque et employabilité extrinsèque

- 16 Au cours des entretiens, les chômeurs de l'Estaco n'isolent aucune des composantes de l'employabilité, intrinsèques ou extrinsèques, comme principaux obstacles à leur réinsertion professionnelle et cherchent, plutôt, à renforcer leurs actions concomitantes. L'âge, les bas niveaux de scolarité, une expérience professionnelle limitée, n'apparaissent pour eux comme désavantages individuels qu'en raison de leurs interactions avec la situation concrète du marché du travail local et sectoriel, marqué par la crise et le chômage généralisés. Il est important de noter que, en 2010, lors de la fermeture de la POCERAM et de la CERES, deux usines de céramique qui, avec l'Estaco, complétaient le trio des usines céramiques les plus importantes de Coimbra, le Syndicat des travailleurs des industries de la céramique, ciment et similaires du Centre estimait que, en un peu moins d'une décennie, près de 40 usines de

céramique de grande dimension de la région avaient fermé leurs portes, laissant plus de 5.000 personnes en situation de chômage. L'articulation secteur-région ou, pour reprendre les mots de José Reis (2004), l'excessive spécialisation de certains systèmes locaux d'emploi, exprime clairement ce que nous entendons par fragilisation territoriale.

17 La perte d'un emploi à vie suite à la faillite de l'Estaco montre bien comment la fragilisation territoriale – le cas échéant, affichée par les pertes d'emploi local dans un secteur d'activité particulier – se traduit en une fragilisation des conditions d'existence de certains segments de la population. Plus amplement, les justifications des chômeurs expriment une résistance à assumer la responsabilité du fait d'être devenus inemployables (Ebersold, 2001). Ce qui est d'autant plus significatif quand on sait que le chômage traverse une révolution, copernicienne au dire d'António Ortega et Amparo Pascual (2006), dans sa signification sociale, qui ouvre progressivement la voie à des interprétations de ce phénomène comme un problème individuel⁷.

18 C'est en ce sens que les chômeurs de l'Estaco révèlent combien les discours sur la responsabilité de chacun pour la réalisation de sa propre biographie, peuvent être mystificateurs (Benarrosh, 2000) ; aussi mystificateurs qu'est réelle la fragilisation de leurs conditions de vie provoquée par la fermeture de l'usine et les désavantages qu'ils auront à affronter pour retrouver l'équilibre perdu. Ce que l'usine Estaco montre clairement – comme tant d'autres usines au Portugal, en France ou ailleurs – c'est comment histoire industrielle locale et histoires de vies et professionnelles peuvent s'entrelacer, créant des citadelles de stabilité et de sécurité qu'il devient progressivement plus difficile de perdre.

19 Confrontés à une expérience professionnelle circonscrite à un secteur d'activité territorialement en déclin, à un marché qui, eu égard à leurs âges, devient progressivement plus hostile à leur retour et à une mobilité géographique nulle, devient plus claire la place que viendra prendre *l'idéal de la retraite* dans l'imaginaire des chômeurs. Une place beaucoup plus importante que celle d'un nouvel emploi, dans le sens où seule la retraite procurera la certitude d'un revenu fixe, mais également un nouveau statut dépourvu de honte.

20 Aux yeux des chômeurs, la responsabilité de l'État est de garantir que « justice soit faite », c'est-à-dire qu'ils retrouvent une place dérobée par la faillite de « leur » usine. Cet aspect est décisif pour comprendre comment, avec l'allongement de la durée de privation d'emploi, se dessinent différentes logiques d'action de la part des chômeurs, le rôle qu'y jouent les mécanismes de compensation, en particulier les protections étatiques et la centralité que l'État social passe pour détenir dans l'économie des protections des chômeurs. Une place que seul l'État social peut procurer.

Mécanismes de compensation

L'État social

21 À l'instar de Duncan Gallie et Serge Paugam, nous avons considéré les dispositifs d'aides publiques pour les personnes privées d'emploi. Pour ce faire, nous avons retracé le parcours institutionnel des chômeurs de l'Estaco, ce qui nous a permis, également, de rendre compte de la satisfaction et des attentes des chômeurs vis-à-vis des dispositifs.

22 Concernant le parcours institutionnel, le trait le plus saillant est naturellement, étant donné le profil des chômeurs, l'accès aux allocations d'assurance-chômage. Toutes et tous font partie de la catégorie des bénéficiaires. Quant au montant de l'allocation – calculé en fonction d'un salaire de base allant de 500 à 1.000 euros mensuels – les chômeurs sont unanimes pour le juger insuffisant. Toutefois, les allocations remplissent une fonction sécurisante et se rapprochent, en stabilité, de la source de revenus antérieure : le salaire. Ceci sera utile pour comprendre la *crainte du risque* que nous aborderons par la suite.

23 Continuant à accompagner les parcours institutionnels, les mesures dites actives auxquelles les chômeurs participent le plus sont les Programmes occupationnels⁸. La fréquentation de ces programmes a un double objectif : premièrement, répondre à une obligation imposée par les services administratifs et, deuxièmement, allonger la période de couverture des allocations de chômage. Les impressions des chômeurs varient en fonction de l'activité développée au cours de ces programmes, mais tous s'accordent sur certains points négatifs : le caractère temporaire de ces occupations (deux ans maximum), les conditions de travail et la véritable utilité de ces occupations *socialement utiles*. La participation aux

programmes occupationnels s'inscrit, avant tout, dans une logique de maximisation de la durée des protections.

24 Une autre donnée importante est révélée par le fait que seules trois personnes sur seize aient reçu une offre d'emploi de la part des Centres d'emploi (équivalent au Pôle emploi en France). L'âge est l'élément le plus souligné par les services et repris par les chômeurs pour expliquer les difficultés de réinsertion. Source de discrimination et obstacle institutionnellement reconnu d'accès au marché de travail (Centeno, 2001 ; Demazière, 2002 ; McVittie, 2008), l'âge apparaît également comme fondamental pour inverser le stigmate du chômage. L'âge restreint les opportunités. Ce qui exonère de responsabilité chômeurs et dispositifs d'aide publique et frappe leur relation d'un sceau particulier : celui de la résignation.

25 Avec le prolongement de la durée du chômage, les attentes des chômeurs ont tendance à s'évanouir et les critiques vis-à-vis des services se font plus dures. Une de ces critiques repose sur la qualité des emplois proposés par les Centres d'emploi. Tant qu'ils peuvent négocier sans mettre en danger leurs allocations, les chômeurs n'acceptent pas d'échanger la stabilité des allocations pour un retour à l'emploi en condition précaire ou même pour créer leur propre emploi. C'est en ce sens qu'il est possible de parler de *crainte du risque*. Celle-ci exprime, d'une part, la socialisation en un modèle du travail dans lequel la stabilité compensait les faibles revenus et, d'autre part, une conscience aiguë du manque de ressources individuelles, notamment en employabilité, pour faire face à la situation d'insécurité ouverte par la fermeture de l'usine.

26 Face à ce constat, c'est de l'État que les chômeurs de l'Estaco espèrent protection : sous la forme de l'assistance chômage, qu'ils tentent de maximiser, ou sous la forme de *l'idéal de la retraite*, qu'ils tentent d'atteindre. La dépendance des chômeurs vis-à-vis de l'État apparaît comme une *dépendance consentie* par les agents des dispositifs d'aide publique, expression de leur incapacité à trouver des solutions pour ce groupe particulièrement problématique de chômeurs⁹. Mais aussi comme une *dépendance légitime* de la part des chômeurs, expression du refus d'assumer la responsabilité de l'abandon précoce involontaire du marché du travail ; de reconnaissance de l'inefficacité des services à répondre à leurs sollicitations ; et de revendication du droit à bénéficier de la protection de l'État.

27 À notre sens, c'est la relation entre *dépendance consentie* et *dépendance légitime*, tissée sur fond de résignation réciproque qui, le cas échéant, indique le caractère sous-protecteur du régime de protection sociale. Se limitant à *remplir sa tâche*, c'est-à-dire en indemnisant passivement le chômage pendant la période légale définie, l'État trace la limite de son intervention en même temps que celle de sa responsabilité.

28 Ainsi, le régime de protection sociale affiche effectivement une pratique sous-protectrice qui se confronte, cependant, à une attente d'hyper-protection de la part des chômeurs de l'Estaco.

29 En effet, si nous n'avons trouvé aucune évidence d'une pression de la part des Centres d'emploi pour que les chômeurs de l'Estaco retrouvent un emploi, c'est bien la pression financière et, principalement, la volonté d'atteindre la retraite qui les forcent à continuer d'envisager un retour sur le marché du travail. À ce sujet, il est toutefois nécessaire de prendre en compte deux variables – l'âge et la situation familiale – qui se conjuguent pour former deux groupes distincts de chômeurs.

30 Le premier groupe (5 chômeurs), plus âgé et bénéficiant d'une situation familiale plus stabilisée (descendants en situation d'indépendance ou de quasi-indépendance)¹⁰, envisage d'accéder à court terme à la préretraite et/ou à la retraite. Leurs stratégies passent, ainsi, par la tentative d'allongement de la durée des protections étatiques jusqu'à qu'il leur soit possible de « rendre les papiers » pour la préretraite, la retraite pour invalidité ou la retraite. La situation du second groupe (10 chômeurs), s'avère plus difficile puisque ses éléments accumulent une situation familiale moins stabilisée (descendants dépendants) et un âge ne permettant pas d'accéder, à court terme, à la préretraite ou à la retraite. Ce groupe, plus exposé aux contingences d'un marché du travail peu réceptif à son retour, illustre avec plus d'acuité la question du *piège du chômage* (Kovács, 2005).

31 Le *piège du chômage* porte sur les conditions de retour au marché du travail suite à la perte d'emploi et interroge, donc, l'influence négative de la perte d'emploi dans l'altération des liens à l'emploi. L'analyse empirique montre que les emplois précaires apparaissent comme les seules modalités d'emploi qui s'ouvrent aux personnes au profil de celui des anciens ouvriers de l'Estaco¹¹. Le choc entre un passé stable et l'instabilité du présent ne pourrait être plus flagrant. La précarité prenant le pas sur la stabilité, les éléments de ce groupe se révèlent conscients qu'il ne leur reste plus qu'à vivre *sur le pont*, alternant entre

emploi précaire et assistance chômage, pour parvenir, également, à atteindre *l'idéal de la retraite*.

Les réseaux sociaux : fragilité et fragilisation des solidarités familiales

- 32 Dans le cas des travailleurs de l'Estaco, parler de réseaux sociaux c'est parler de famille et, étant donné l'âge des chômeurs, parler de famille c'est dire que le chômage est vécu au sein de la famille nucléaire et non élargie, ce qui fait que les solidarités familiales se restreignent aux relations entre les membres du couple. Les dépendances financières s'observent vis-à-vis du mari ou de l'épouse et s'accroissent quand se termine la durée de versement des allocations. L'État exerce, donc, une fonction de complémentarité dans les cas où les chômeurs bénéficient des allocations et les membres du couple exercent une fonction de substitution quand cessent les versements. La dépendance vis-à-vis d'un des membres du couple s'avère, néanmoins, beaucoup moins pacifique que celle qui se crée vis-à-vis de l'État, jugée par les chômeurs de l'Estaco, nous l'avons vu, légitime. Mais là n'est pas l'unique problème.
- 33 En conséquence de la perte d'emploi – et de façon plus aiguë dans les cas de chômage double – nous avons également observé un affaiblissement de la fonction « providentielle » des familles. Au Portugal, c'est essentiellement par les femmes que découlent les appuis familiaux (Portugal, 2006) et ce sont les entretiens avec celles-ci qui, de manière plus expressive, ont rendu compte du fait que le chômage représente effectivement une altération drastique dans l'économie matérielle des supports familiaux. Cet affaiblissement de la fonction « providentielle » des familles est d'autant plus grave que l'on sait que le volume et l'étendue du soutien matériel et financier apporté par les familles ne sont pas aussi abondants que certaines hypothèses sur le modèle familialiste méditerranéen laissent supposer. Le soutien est plus occasionnel que systématique et il existe un grand nombre de familles incapables même d'apporter un quelconque soutien (Hespanha & Portugal, 2002 ; Vasconcelos, 2005 ; Wall, 2005). Le chômage ne fait qu'aggraver la fragilisation de la société-providence.
- 34 Pour les chômeurs de l'Estaco, les réseaux sociaux se voient doublement limités : en extension, car limités à la famille nucléaire et en flux de ressources mobilisables par son intermédiaire. La protection sociale rendue par les expériences de chômage des anciens ouvriers de l'Estaco s'éloigne du modèle familialiste identifié par Duncan Gallie et Serge Paugam (2000). Ce type-idéal trouve, en effet, un déficit d'application, en raison, d'une part, de la place primordiale que le travail salarié, unique source de revenus, occupait dans la vie des anciens ouvriers et, d'autre part, de la fragilité économique de base des familles atteintes par le chômage. Le modèle familialiste, bien que sans perdre en force morale, perd en conditions objectives d'applicabilité. La famille s'avère, donc, un mécanisme de compensation précaire.
- 35 S'il est possible d'attribuer quelques vertus au modèle familialiste dans ses effets de compensation des insuffisances des protections étatiques, il ne faut pas, pour autant, négliger une de ses principales limitations axées autour de la tension entre l'inégalité de l'accès et l'inégalité de l'action de ce type de protection et l'égalité des droits à la protection sociale garantie par l'État. Au Portugal, la société-providence, bien que variable vis-à-vis du volume du soutien qu'elle apporte, de son étendue, de sa durée ou de sa stabilité, continue à détenir une importance pour tous les groupes sociaux. En période de crise, tout comme l'État-providence, la société-providence se fragilise elle aussi (Santos, 2011), ce qui implique une attention renouvelée aux impacts de la crise et principalement du chômage, sur les solidarités interfamiliales et sur leur capacité à colmater les déficits de protections étatiques. Un enjeu d'autant plus important que les termes de la crise apparaissent, dans ce domaine, définis autour de la nécessité d'un retrait de l'État social.

Les activités de substitution : exister sans emploi

- 36 La première année de chômage est la plus difficile et la période pendant laquelle se concentrent les efforts individuels pour sortir du chômage. Suite à cette première année, les chômeurs tendent à orienter leurs stratégies dans le sens d'affronter l'épreuve de la privation d'emploi plus que dans le sens de rechercher un nouvel emploi. Suite à la fermeture de l'usine, un retour à « ce que l'on sait faire » dans un contexte de pénurie d'emploi devient

progressivement plus improbable et les entretiens rendent bien compte de la douleur que représente le renoncement à une expérience de travail acquise tout au long d'une vie. Une expérience de travail devenue inutile. Les activités de substitution cherchent à capter comment chômeurs et chômeuses, surtout quand ils sont classifiés comme « trop vieux », « inadaptables » et « inemployables », tentent de réécrire leurs biographies sur des bases nouvelles, souvent fragiles ; de se réinventer en faisant table rase d'un passé, qui fait défaut plus qu'il n'aide, de devenir un ou une autre pour refaire sa vie sans que l'emploi entre dans l'équation. « Que peuvent faire des tonneliers quand la tonnellerie disparaît ? », demanderait Albert Camus à ses « muets » (Camus, 1957, p. 63). Le chômage peut, en effet, avoir cet effet pervers de rendre le passé en un temps déclassifié.

37 Au final, le désengagement forcé vis-à-vis du marché ne fait que renforcer la rétraction des horizons pour les chômeurs âgés, en même temps que dilater la centralité de l'État social ¹².

Travail non déclaré

38 Quand il est question de travail non déclaré, il y a tendance à souligner son caractère illégal et marginal en même temps qu'il y a tendance à occulter ses potentialités. Pour Didier Demazière, « [s]ouvent considéré comme antagonique avec le statut de chômeur et la recherche d'emploi, le travail au noir représente aussi une manière de se maintenir sur le marché de travail, de préserver ses savoir-faire, d'entretenir des réseaux, autant d'aspects qui peuvent converger avec la recherche d'emploi et l'objectif d'insertion professionnelle » (Demazière, 1995, p. 107). C'est en ce sens que le travail non déclaré a été inclus dans les activités de substitution.

39 Toutefois, la perception des chômeurs vis-à-vis du travail non déclaré est révélatrice, d'une part, de la *crainte du risque*, déjà mentionné et, d'autre part, de la position centrale qu'occupe l'État social dans la gestion individuelle des mécanismes de compensation. Le travail non déclaré n'offre, en effet, aucun avantage : il peut être sanctionné par l'annulation des allocations et il ne permet pas de continuer à œuvrer dans le sens d'atteindre l'idéal de la retraite.

40 L'économie informelle inclut, cependant, non seulement des transactions monétaires clandestines, mais aussi d'autres formes d'auto-production que les individus développent dans et en dehors de leur agrégat domestique (Hespanha & Portugal, 2002 ; Loison, 2006). Comme nous le verrons avec les activités parallèles – axées autour de l'agriculture pour les hommes et des soins aux proches pour les femmes – le chômage paraît renforcer la distinction des rôles dans l'économie familiale.

Retour différent sur le marché du travail

41 La formation professionnelle est l'unique modalité parmi les activités de substitution visant un retour différent sur le marché du travail que nous ayons observée chez les chômeurs de l'Estaco et, cela, en deux situations distinctes. Une de ces situations correspond à une participation imposée par les services, sans débouché d'emploi, jugée comme « inutile », s'insérant dans la stratégie d'allongement de la *carrière d'assisté* (Paugam, 2003) et visant, avant tout, *l'idéal de la retraite*. La deuxième situation, ayant également pour protagoniste une femme, apparaît au moment où la chômeuse ne bénéficie plus des allocations de chômage et se trouve dans une situation de dépendance de son mari. Suite à une première expérience dans le cadre d'un Programme occupationnel, celle-ci commence alors à fréquenter, de sa propre initiative, des formations professionnelles dans le domaine des soins aux enfants visant réellement l'acquisition de nouvelles « compétences » monnayables sur le marché du travail.

42 La reconversion professionnelle dans le domaine des soins aux enfants représente un prolongement dans la sphère du marché du principe qui préside à l'arrangement de la sphère domestique, c'est-à-dire que se sont les femmes qui assurent les soins aux proches et, notamment aux enfants et qu'il est donc « normal » que cette « option » soit toujours considérée comme une sortie possible du chômage pour les femmes (Portugal, 2008 ; Macedo & Santos, 2009). Le fait que cette « option » apparaisse comme logique, naturelle même, rend bien compte que pour celles-ci, la perte d'un emploi fonctionne comme un réducteur d'opportunité dans la transition chômage-retour à l'emploi. À la rétraction d'horizons – qui s'exprime en une réduction des options professionnelles envisageables – se

joignent les « destins tracés » – qui s’expriment en des débouchés du chômage par le biais d’activités féminines et disqualifiées. Conjointement, rétraction des horizons et destins tracés révèlent comment les inégalités, toujours présentes pour les femmes sur le marché du travail portugais, se décalquent dans leurs expériences du chômage (Wall & Amâncio, 2007 ; Coelho, 2010 ; Ferreira, 2010 ; Villa & Smith, 2010). Les activités parallèles ne font que renforcer cette évidence.

Activités parallèles

- 43 La période de chômage ne représente pas un temps vide et, à mesure que s’allonge la période de chômage, de nouvelles routines se forment, se substituant au temps antérieurement occupé par l’emploi. Les activités parallèles, l’agriculture pour les hommes et les soins aux proches pour les femmes, assument, suite au chômage, une nouvelle configuration et de nouvelles temporalités, tout en maintenant ce qui leur a toujours été commun : l’absence de rémunération.
- 44 Pour les hommes, le retour à l’agriculture n’en est pas vraiment un, dans la mesure où celle-ci a toujours fait partie des stratégies de diversification économique des travailleurs (Almeida, 1986 ; Lourenço, 1991 ; Reis, 1993 ; Piselli, 1995). On trouve chez les chômeurs de l’Estaco une hypervalorisation de la terre axée sur sa fonction matérielle, bien sûr, mais aussi, sur sa fonction sécurisante. Chez ces ouvriers qui n’ont jamais cessé d’être paysans, le travail agricole protège de la stigmatisation du chômage, permet de garder la face et de continuer à correspondre à l’éthique du travail dans laquelle ils ont été socialisés.
- 45 Suite à la perte d’emploi, le travail agricole s’intensifie sans pour autant « rapporter de l’argent » et configure une activité de substitution précaire qui doit continuer à maintenir son caractère complémentaire, non plus avec un travail salarié, mais avec les allocations de chômage. La petite agriculture remplit effectivement une fonction de compensation, non plus des faibles salaires, mais des allocations de chômage, en un temps et, plus tard, de la retraite. Pour les hommes, aussi, des destins sont tracés.
- 46 Ce que les femmes perdent en conditions économiques suite à la faillite, elles le gagnent en disponibilité. Dans leurs expériences du chômage l’aspect le plus marquant est bien le repli vers la sphère domestique et un plus grand engagement dans les soins aux proches, aux petits-enfants tout particulièrement. Cet engagement est, toutefois, vécu de façon ambiguë par les femmes : positif, d’une part, car il permet de remplir le vide et de colmater l’isolement provoqué par la fermeture de l’usine ; mais aussi négatif, car s’agissant d’une activité non rémunérée elle ne permet pas d’apporter un support matériel à sa descendance. Comme Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel (1981) l’avaient observé à Marienthal, ici aussi les femmes partagent le même souhait : retourner à l’usine. Les femmes de l’Estaco n’ont jamais été complètement *ouvrières de l’Estaco*, mais en cessant de l’être elles perdent, en même temps, ce qui les empêchait de n’être que « femmes »¹³.

Conclusion

- 47 Au long de cet article, les expériences du chômage des anciens ouvriers de l’Estaco ont été appréhendées à partir d’une grille de lecture qui, bien que s’inspirant du modèle de Duncan Gallie et Serge Paugam (2000), présente quelques particularités qu’il nous semble important de souligner. Notre grille de lecture propose, en effet, une analyse des expériences du chômage attentive à l’action croisée i) de l’employabilité (extrinsèque et intrinsèque), ii) des mécanismes de compensation (qui retiennent deux des facteurs de régulation du chômage proposés par Duncan Gallie et Serge Paugam : les protections étatiques et la famille) et iii) des activités de substitution (le travail au noir ; l’investissement sur soi-même ayant pour but un retour différent sur le marché du travail ; et le retour à des activités développées antérieurement en parallèle à l’emploi).
- 48 La fermeture de l’usine est un événement de rupture qui transforme la relation à l’emploi en même temps qu’il configure une relation particulière au chômage. Si la catégorie problématique de « chômeur » (Demazière, 1995 ; Castel, 1995) annule les particularités individuelles, déracine les expériences du chômage de leurs contextes d’ancrage et occulte le fait qu’au-delà de cette catégorie existent des façons différenciées de vivre la privation d’emploi et la condition de chômeurs (Schnapper, 1994), la catégorie « chômeur âgé », par le biais de l’inclusion stigmatisante de l’âge, ne fait qu’aggraver ces effets. Comme nous l’avons

vu, pris entre deux temps et ne participant pleinement à aucun d'eux, les chômeurs âgés se confrontent à une certaine façon d'inexistence qui se traduit en des modes particuliers d'affrontement de la situation de privation d'emploi et de gestion individuelle des mécanismes de compensation. C'est sur l'articulation entre régime de protection sous-protecteur et dépendance intergénérationnelle élargie, qui se conjuguent pour rapprocher le modèle de régulation social du chômage au Portugal du modèle familialiste, que nous voudrions revenir.

49 L'accumulation de désavantages des chômeurs âgés au niveau de l'employabilité tend à diminuer la probabilité de sortie du chômage ce qui, dans l'épreuve du chômage et les logiques de réaction à la privation d'emploi, relègue le marché à une place quasi marginale et permet de dégager la place qu'occupent effectivement les mécanismes de compensation dans l'affrontement de l'épreuve du chômage.

50 Pour les chômeurs âgés, les réseaux sociaux se trouvent doublement limités : en extension et en flux de ressources mobilisables par son intermédiaire. La protection sociale renvoyée par les expériences de chômage s'éloigne du modèle familialiste identifié par Duncan Gallie et Serge Paugam, idéal-type qui trouve ici un déficit d'application en raison de l'âge des chômeurs et de la fragilité économique de base des familles atteintes par le chômage. Ne cessant de remplir une fonction de support émotionnel, les familles, cependant, ne fonctionnent pas comme un mécanisme de compensation suffisant pour garantir aux chômeurs plus d'autonomie financière et d'indépendance. Le modèle familialiste, bien que sans perdre en force morale, perd donc en conditions objectives d'applicabilité. En deuxième lieu, bien que les caractéristiques du régime de protection portugais autorisent que celui-ci puisse être défini comme sous-protecteur, c'est bien une fonction d'hyper-protection qui lui est allouée quand il est appréhendé à travers des attentes des chômeurs. Une attente qui se matérialise dans l'effort de maximisation des allocations de chômage, même si cela implique la participation à des programmes sans suite et dans *l'idéal de la retraite*.

51 L'accumulation de désavantages simultanément au niveau du retour sur le marché de l'emploi et des supports mobilisables par l'intermédiaire de la famille, amplifie la fonction protectrice de l'État social, introduisant quelques limitations à l'application acritique du modèle de régulation sociale du chômage familialiste pour l'ensemble des chômeurs des pays du sud de l'Europe. La « société-providence » n'étant pas en condition de colmater les lacunes de protections de « l'État-providence », c'est bien « l'État-providence » qui « doit » colmater par plus d'État ses propres lacunes.

52 Suite au chômage, le travail salarié se voit dérober sa fonction de réducteur de l'insécurité par l'État social, qui détient, à présent, le *monopole des attentes*. C'est de l'État, l'ultime rempart, que les chômeurs attendent protection. Solliciter de l'État plus de protection équivaut à une prise de conscience par ces chômeurs qu'ils sont devenus « jetables » (*disposable*), dans le sens de Henry A. Giroux (2006). Qu'ils basculent précocement vers différents statuts d'inactivité ou qu'ils épuisent passivement leurs droits à l'indemnisation, ce qui compte du point de vue de leur gestion par les dispositifs étatiques de gestion des chômeurs, c'est qu'ils deviennent invisibles.

Bibliographie

ALMEIDA J. F. (1999 [1986]), *Classes sociais nos campos: camponeses parciais numa região do noroeste*, Oeiras, Celta Editora.

ARAÚJO P. (2008), *A Tirania do presente. Do trabalho para a vida às incertezas do desemprego*, Coimbra, Quarteto Edições.

AUDIARD M. (1975), *Le P'tit cheval de retour*, Paris, Éditions Julliard.

BARNAY T. (2008), « Chômage et invalidité après 50 ans : deux dispositifs alternatifs de sortie de l'emploi pour les seniors en mauvaise santé », *Économie et Statistique*, n° 411, pp. 47-63.

BENARROSH Y. (2000), « Le travail : norme et signification », *Centre d'Études de l'Emploi et Centre d'Études et de Recherche sur les Qualifications, Document de Travail*, n° 4.

BORGES J. L. (1983 [1975]), « Utopie d'un homme qui est fatigué », dans *Le Livre de sable*, Paris, Éditions Gallimard.

CAHUC P. (2005), « Le difficile retour en emploi des seniors », *Revue française d'économie*, vol. 20, n° 1, pp. 3-56.

DOI : 10.3406/rfec0.2005.1564

CAMUS A. (1957), « Les muets », dans *L'Exil et le Royaume*, Paris, Éditions Gallimard.

CASTEL R. (1995), *La Métamorphose de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Éditions Fayard.

- CASTEL R. & C. HAROCHE (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Éditions Fayard.
- CENTENO L. (2001), *Os trabalhadores de meia-idade face às reestruturações e políticas de gestão de recursos humanos*, Lisboa, Estudos e Análises.
- COELHO L. (2010), *Mulheres, família e desigualdade em Portugal*, Coimbra, Dissertação de Doutoramento da Faculdade de Economia da Universidade de Coimbra.
- DEMAZIÈRE D. (1995), *La Sociologie du chômage*, Paris, Éditions La Découverte.
- DEMAZIÈRE D. (2002), « "Chômeurs âgés" et chômeurs "trop vieux", articulation des catégories gestionnaires et interprétatives », *Sociétés Contemporaines*, n° 48, pp. 109-130.
DOI : 10.3917/soco.048.0109
- EBERSOLD Serge (2001), *La Naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- ESPING-ANDERSEN G. (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- EUROPEAN COMMISSION (2004), *Undeclared Work in an Enlarged Union. An analysis of undeclared work: an in-depth study of specific items - Final report*, Brussels, Directorate-General for Employment and Social Affairs.
- FERREIRA V. (dir.) (2010), *A igualdade de mulheres e homens no trabalho e no emprego em Portugal : políticas e circunstâncias*, Lisboa, Comissão para a Igualdade no Trabalho e Emprego. (http://www.ces.uc.pt/myces/UserFiles/livros/784_Igualdade_CITE_Completo.pdf)
- GALLIE D. & S. PAUGAM (dir) (2000), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- GALLIE D. & S. PAUGAM (2000a), « The Experience of Unemployment in Europe », dans GALLIE D. & S. PAUGAM (dir), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press, pp. 1-22.
- GALLIE D. & S. PAUGAM (2000b), « The Social Regulation of Unemployment », dans GALLIE D. & S. PAUGAM (dir), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press, pp. 351-374.
- GIROUX H. A. (2006), « Reading Hurricane Katrina: Race, Class, and the Biopolitics of Disposability », *In These Times*, September 14.
DOI : 10.1353/lit.2006.0037
- HESPAÑA P. & S. PORTUGAL (2002), *A Transformação da família e a regressão da sociedade-providência*, Porto, Comissão de Coordenação da Região Norte.
- KOVÁCS I. (2005), « Formas flexíveis de emprego em Portugal: riscos e oportunidades », *Sociedade e Trabalho*, n° 23/24, pp. 47-66.
- LAZARFELD P., JAHODA M. & H. ZEISEL (1981), *Les Chômeurs de Marienthal*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- LOISON L. (2006), *L'Expérience vécue du chômage au Portugal*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- LOURENÇO Nelson (1991), *Família rural e indústria: mudança social na região de Leiria*, Lisboa, Editorial Fragmentos.
- MACEDO E. & SANTOS S. (2009), « Apenas mulheres? Situação das mulheres no mercado de trabalho em quatro países europeus », *Ex æquo*, n° 19, pp. 129-155.
- MCVITTIE C. (2008), « Passive and Active Non-Employment: Age, Employment and the Identities of Older Non-Working People », *Journal of Aging Studies*, vol. 22, n° 3, pp. 248-255.
DOI : 10.1016/j.jaging.2007.04.003
- ORTEGA A. & A. PASCUAL (2006), « El giro copernicano del desempleo actual », *Cuadernos de Relaciones Laborales*, vol. 24, n° 2, p. 1-19.
- PAPERMAN P. (2006), « Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel », dans PAPERMAN P. & S.LAUGIER (dir.), *Le Souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Édition de l'École des Hautes études en sciences sociales, pp. 281-297
- PISELLI F. (1995), « Sociedade-providência na esfera económica », *Revista Crítica de Ciências Sociais*, n° 42, pp. 105-123.
- PAUGAM S. (2003), *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France.
- PORTUGAL S. (2006), *Novas famílias, modos antigos. As redes sociais na produção de bem-estar*, Coimbra, Dissertação de Doutoramento da Faculdade de Economia da Universidade de Coimbra.
- PORTUGAL S. (2008), « As mulheres e a produção de bem-estar em Portugal », *Oficina do CES*, n° 319.
- REIS J. (1993), « Portugal: a heterogeneidade de uma economia semiperiférica », dans SANTOS B. S. (dir.), *Portugal. Um retrato singular*, Porto, Edições Afrontamento, pp. 133-161.
- RÉMILLON D. (2006), « L'épreuve de la recherche d'emploi vue par les chômeurs âgés », *Document de Travail du Centre d'étude de l'emploi*, n° 61.
- REVEL D. (2002), « Le citoyen productif : une catégorie problématique. Le cas du Brésil », *Esprit Critique*, vol. 4, n° 10.
- SANTOS B. S. (1993a), « O Estado, as relações e o bem-estar na semiperiferia : o caso português », dans SANTOS B. S. (dir.), *Portugal. Um retrato singular*, Porto, Edições Afrontamento, pp. 15-56.
- SANTOS B. S. (2011), *Portugal. Ensaio contra a autoflagelação*. Coimbra, Edições Almedina.

SENNETT R. (2001 [1998]), *A Corrosão do carácter. As consequências pessoais do trabalho no novo capitalismo*, Lisboa, Edições Terramar.

SCHNAPPER D. (1994), *L'Épreuve du chômage*, Paris, Éditions Gallimard.

VASCONCELOS P. (2005), « Redes sociais de apoio », dans WALL K. (dir.), *Famílias em Portugal: percursos, interações, redes sociais*, Lisboa, Imprensa de Ciências Sociais, pp. 599-631.

VILLA P. & M. SMITH (2010), *Gender Equality, Employment Policies and the Crisis in EU Member States*, Expert report commissioned by and presented to the European Commission Directorate-General Employment, Social Affairs and Equal Opportunities, Unit G.1. (<http://www.ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=5630&langId=en>)

WALL K. (dir.) (2005), *Famílias em Portugal: percursos, interações, redes sociais*, Lisboa, Imprensa de Ciências Sociais.

WALL Karin & L. AMÂNCIO (dir.) (2007), *Família e género em Portugal e na Europa*, Lisboa, Imprensa de Ciências Sociais.

Annexe

Caractérisation des personnes interviewées

Annexe 1a

Caractérisations des personnes interviewées (A)								
ID	Sexe	Âge lors de l'entretien	Âge lors de l'entrée à l'Estaco	Âge lors de la faillite	Ancienneté	Expérience du chômage antérieur	Scolarité	Catégorie professionnelle
E1	M	51	24	47	23	Non	École élémentaire	Chef d'équipe en production
E2	F	46	14	42	28	Non	École secondaire	Technicienne de laboratoire
E3	M	53	25	49	24	Non	École élémentaire	Conducteur de four
E4	F	49	15	45	30	Non	École élémentaire	Chaîne d'emballage
E5	M	47	21	43	22	Non	École élémentaire	Chaîne d'emballage
E6	F	46	16	42	26	Non	École élémentaire	Façonnage et émaillage
E7	M	52	23	48	25	Non	École secondaire	Responsable d'atelier
E8	M	57	22	53	21	Non	École élémentaire	Chaîne d'emballage
E9	M	54	23	50	27	Non	École élémentaire	Chef d'équipe en production
E10	M	53	28	49	21	1 an	École professionnelle	Dessinateur
E11	M	62	33	58	25	6 mois	École professionnelle	Responsable d'atelier
E12	F	47	12	43	31	Non	École élémentaire	Chaîne d'emballage
E13	M	51	23	47	24	Non	École élémentaire	Chaîne d'emballage
E14	M	49	21	45	24	Non	École professionnelle	Responsable d'atelier
E15	F	53	14	49	35	Non	École élémentaire	Décoratrice
E16	F	50	14	46	32	Non	École élémentaire	Chaîne d'emballage

Caractérisations des personnes interviewées (B)				
ID	Situation familiale	Situation du/de la partenaire	Descendant	Situation des descendants
E1	Marié	Employée	1	Indépendant
E2	Mariée	Employé	2	Dépendants
E3	Marié	Femme au foyer	2	Dépendants
E4	Mariée	Employé	1	Indépendant
E5	Couple	Chômage double	1	Dépendant
E6				
E7	Marié	Employée	1	Quasi-indépendant
E8	Marié	Employée	2	Indépendants
E9	Marié	Employée	2	Dépendants
E10	Marié	Employée	1	Dépendant
E11	Marié	Employée	1	Indépendant
E12	Couple	Retraitée	1	Quasi-indépendant
E13		Chômage		
E14	Marié	Employée	2	Dépendant et indépendant
E15	Veuve	*	1	Quasi-indépendant
E16	Divorcée	*	1	Quasi-indépendant

Indépendant : travaillant et ayant sa propre habitation

Dépendants : ne travaillant pas et vivant avec leurs parents (étudiants)

Quasi-indépendants : travaillant mais n'ayant pas d'habitation

Caractérisations des personnes interviewées (C)									
	Parcours institutionnel				Offre d'emploi	Mécanismes de compensation			
	Passif		Actif			Protections étatiques lors de l'entretien	Travail non déclaré ⁵	Activités parallèles ⁶	Perspectives pour le futur
	Allocation chômage	Allocation chômage subséquente ²	Formation professionnelle	Programme occupationnel ³					
E1	Oui	Oui	Non	Non	Non	Aucune	Non	Petite agriculture	Préretraite
E2	Oui	Non	Initiative individuelle ⁴	Initiative individuelle	Non	Aucune	Non	Non	Retour à l'emploi
E3	Oui	Oui	Non	Non	Non	Allocation chômage subséquente	Non	Petite agriculture	Retour à l'emploi
E4	Oui	Non	Non	Non	1	Aucune	Non	Soins aux proches (petits enfants)	Retour à l'emploi
E5	Oui	Non	Non	Non	Non	Aucune	Non	Petite agriculture	Retour à l'emploi
E6	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Allocation chômage subséquente	Non	Petite agriculture	Retour à l'emploi
E7	Oui	Oui	Non	Initiative individuelle	Non	Allocation chômage subséquente	Non	Non	Retour à l'emploi
E8	Oui	Oui	Non	Non	Non	Allocation chômage	Non	Petite agriculture	Préretraite

						subséquente			
E9	Oui		Non	Non	Non	Aucune	Non	Petite agriculture	Retour à l'emploi
E10	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Programme occupationnel	Oui	Non	Retour à l'emploi
E11	Oui		Non		Non	Aucune	Non	Non	Retraire
E12	Oui		Non	Oui	Non	Aucune	Non	Petite agriculture	*
E13	Oui	Oui	Non	Non	Non	Allocation chômage subséquente	Non	Petite agriculture + soins aux proches (petits enfants)	Retour à l'emploi
E14	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Aucune	Non	Petite agriculture	Retraite pour invalidité
E15	Oui	Non	Non	Non	2	Aucune	Non	Soins aux proches (petits enfants)	Retraite pour invalidité
E16	Oui	Oui	Non	Oui	1	Allocation chômage subséquente	Non	Non	Retour à l'emploi

2. L'allocation chômage subséquente peut être attribuée à la fin de l'allocation chômage en fonction de l'âge du bénéficiaire et ne peut être supérieure à la valeur de l'allocation antérieure.

3. Les programmes occupationnels ont pour objectif l'insertion des chômeurs dans des activités socialement utiles, pendant un maximum de deux ans, et ne peuvent avoir place que dans des collectivités de droit public et de droit privé sans but lucratif.

4. Recherche individuelle de l'institution pour la réalisation du programme.

5. Toutes activités rémunérées de nature légale, mais non déclarées aux pouvoirs publics (*European Commission*, 2004)

6. Activités développées antérieurement en parallèle à l'activité principale.

Notes

1. Je tiens à remercier José Manuel Mendes, Xavier Carpentier-Tanguy et Christel Pujol pour la lecture attentive de cet article. Je remercie également les lecteurs anonymes de *SociologieS* pour leurs commentaires judicieux.

2. L'analyse proposée ici part exclusivement des entretiens avec les ex-travailleurs de l'Estaco qui, quatre ans après la faillite de l'usine, se trouvaient en situation de chômage ou privés d'emploi. Partant des données du syndicat responsable de l'accompagnement du processus de faillite, nous avons construit une base de données recensant 264 travailleurs. En fonction de leurs situations au moment de l'analyse, 103 travailleurs ont été exclus pour motif de retraite, 33 parce qu'il n'a pas été possible de déterminer leur situation au moment des entretiens et 90 parce qu'ils avaient retrouvé un emploi. Des 38 ouvriers possibles, 22 ont refusé les entretiens. Au final, seize entretiens en profondeur (dix hommes et six femmes) ont été conduits entre novembre et décembre de 2005. Il est important de noter le nombre significatif d'ouvriers ayant transité directement vers la retraite. L'une des stratégies du syndicat a été précisément de faire appel au gouvernement pour que celui-ci ouvre une exception et prolonge la durée des allocations de chômage jusqu'à que la plupart des personnes soient en condition de bénéficier des dispositifs de préretraite. Une autre note importante est relative au grand nombre de refus de participation. Hommes et femmes ont avancé comme motif le fait de ne pas avoir le temps, les premiers en raison du travail agricole, les secondes à cause de la garde d'enfants. Nous reviendrons sur ce point. En annexe se trouvent de plus amples informations sur les personnes interviewées (Annexes 1a et 1b. *Caractérisations des personnes interviewées*)

3. Au Portugal, en l'espace d'une décennie, du 4^{ème} trimestre de 1999 au 4^{ème} trimestre de 2009, le taux de chômage est passé de 4,2% à 10,1% (Institut national de statistique, Portugal), atteignant un pourcentage proche de ceux de la Zone Euro (9,6%) et de l'UE-27 (10%) (Eurostat). Au Portugal, comme en Europe, l'âge et les qualifications constituent deux facteurs discriminants pour les demandeurs d'emploi. Pour la même période, le taux de chômage des adultes entre 45 et 64 ans est passé de 3,2% à 8,7%. Bien que transversal aux hommes et aux femmes pour tous niveaux de scolarisation, la montée du taux de chômage dépasse la valeur du 4^{ème} trimestre de 2009 uniquement pour les adultes non scolarisés (10,4%) et pour ceux du 2^{ème} cycle (11,9%), l'équivalent en France de l'école élémentaire (Institut national de statistique, Portugal).

4. Dire de ces chômeurs qu'ils sont *trop vieux pour travailler* et *trop jeunes pour la retraite* est devenu un lieu commun. Un lieu commun qui prend néanmoins une autre tournure quand on sait que la barrière des 45 ans représente un point crucial du comportement du marché de l'emploi face au recrutement et que les chômeurs âgés sont ceux qui rencontrent le plus de difficultés à dépasser une

situation de transition dans leur parcours professionnel (Centeno, 2001 ; Demazière, 2002 ; Rémillon, 2006).

5 . Pour les pays de l'Europe intégrant l'analyse de Duncan Gallie et Serge Paugam, les modèles proposés sont, encore, ceux de l'autonomie intergénérationnelle relative (*relative inter-generational autonomy*) (France et Belgique) et de l'autonomie intergénérationnelle avancée (*advanced inter-generational autonomy*) (Royaume-Uni, Hollande, Allemagne, Danemark et Suède) (Gallie & Paugam, 2000).

6 . La société-providence décrit la capacité de la société civile à prendre en charge une partie de ses besoins sociaux. Au Portugal, le concept de société-providence a été défini par Boaventura de Sousa Santos (1993, p. 46) comme « les réseaux d'interconnaissance, d'aide mutuelle, basés sur des liens de parenté et de voisinage à travers lesquels les petits groupes locaux échangent des biens et services d'une façon non marchande et cela dans une logique de réciprocité qui s'approche de la notion de don analysée par Marcel Mauss ».

7 . À l'origine de cette révolution se trouvent trois facteurs : i) les nouvelles modalités de régulation du travail articulées autour de la flexibilité ; ii) le triomphe des explications néolibérales, qui se sont étendues au champ des politiques sociales, avec comme résultat un basculement des interprétations sur les causes du chômage vers les individus et une gestion du chômage par l'activation ; c'est-à-dire, iii) les nouvelles orientations dans le traitement du chômage (Ortega & Pascual, 2006).

8 . Les Programmes occupationnels ont pour objectif l'insertion des chômeurs dans des activités socialement utiles, pendant un maximum de deux ans et ne peuvent avoir place qu'en des collectivités de droit public et de droit privé sans but lucratif (institutions de solidarité sociale, Mairies, services publics, écoles, etc.). Pendant la fréquentation de ces programmes, les allocations chômage sont interrompues, pouvant être reprises par la suite au cas où, comme c'est le plus fréquent, le programme n'offrirait pas de continuité.

9 . Pour la France, voire l'excellent article de Didier Demazière (2002).


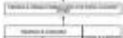

10 . Nous classons les situations des descendants des chômeurs de l'Estaco en deux groupes, dépendants ou indépendants, en fonction de l'emploi et de la propriété d'une habitation. Les descendants classés comme quasi-indépendants se réfèrent à ceux ayant un emploi, mais qui continuent à cohabiter avec leurs parents (Voir Annexe 1).

11 . Dans le bâtiment pour les hommes et dans le ménage ou la garde d'enfants pour les femmes.

12 . Statistiquement, l'Institut national de statistique portugais, tout comme l'INSEE, regroupe sous la catégorie des « découragés » les personnes qui souhaitent travailler, sont disponibles pour le faire, mais qui déclarent ne plus rechercher d'emploi parce que la perspective d'y parvenir leur paraît trop faible, en raison de l'âge et de l'instruction, par exemple. Le taux de chômage au Portugal est, selon les dernières données (4ème trimestre de 2011) de 14%, soit 771 000 chômeurs. Au-delà du débat toujours animé autour des chiffres « réels » et « officiels » du chômage, si à ce nombre de chômeurs était additionné les « découragés » (286 000) le nombre de chômeurs seraient supérieur à un million, soit un taux de chômage proche des 19%. « Chaque fois que le temps se brouille, on invente des nouveaux mots », dirait Michel Audiard (1975, p. 28). Pour notre part, nous dirions que la catégorie des « découragés » rend invisible les chômeurs qui « pèsent » sur le taux de chômage.

13 . Dans l'étude classique de Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel (1932) sur les chômeurs de Marienthal, le temps revêt une grande importance, cela au point que les auteurs lui dédient un chapitre dans lequel il est question de son utilisation différente par les hommes et les femmes. Pour ce qui est de ces dernières, ils observent que « [l]es femmes ont perdu leur revenu et non pas leur travail au sens strict du terme. Elles ont toujours leur maison à tenir, ce qui remplit leur journée. Leur travail a un sens précis, avec beaucoup de points de repères, de fonctions et d'obligations de régularité » (Lazarsfeld *et al.*, 1981, p. 114). Et, un petit peu plus loin : « Malgré le surcroît de travail, les femmes souhaiteraient retourner à l'usine et pas seulement pour des raisons matérielles ; l'usine a élargi leur horizon, enrichi leur vie sociale, ce qui leur manque maintenant » (*Ibid.*, p. 117).

Table des illustrations

	Titre	Figure 1. Grille de lecture des expériences de chômage
	URL	http://sociologies.revues.org/docannexe/image/3935/img-1.jpg
	Fichier	image/jpeg, 20k

Pour citer cet article

Référence électronique

Pedro Araújo, « Quand l'usine ferme », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 09 mai 2012, consulté le 16 août 2017. URL : <http://sociologies.revues.org/3935>

Auteur

Pedro Araújo

Centro de Estudos Sociais da Universidade de Coimbra, Portugal - paraujo@ces.uc.pt

Droits d'auteur



Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.